

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE

## COMMUNE DE SAORGE 06540

**Pouvoir adjudicateur /Entité adjudicatrice** : Commune de SAORGE – Avenue Davéo - 06540  
SAORGE - tel 04 93 04 51 23 – télécopie 04 93 04 55 25 –  
courriel : [mairie.saorge@wanadoo.fr](mailto:mairie.saorge@wanadoo.fr)

Principale activité du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques

Adresse internet - site du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

**Objet de la consultation** : Accord cadre mission de maîtrise d'oeuvre en vue de la restauration de l'église paroissiale Saint Sauveur et la chapelle saint Jacques (édifices classés monuments historiques)

**Description du marché** : Maîtrise d'oeuvre en vue de la restauration de l'église paroissiale Saint Sauveur et de la chapelle Saint-Jacques. L'accord cadre portera sur une mission de base de maîtrise d'oeuvre décomposée comme suit :

- Investigations complémentaires au diagnostic et expertises scientifiques et techniques.
- Ajustement de la programmation opérationnelle et financière.

**Lieu d'exécution** : SAORGE (Alpes-Maritimes)

**Type de marché** : mission de maîtrise d'oeuvre

**Type de procédure** : Procédure adaptée

**Prestations divisées en lots** : non

**Informations sur l'accord-cadre** : durée en années : 5.

L'accord cadre est attribué à un seul opérateur économique (accord cadre mono attributaire).  
Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

**Date limite de réception des offres** : 8 juin 2018 à 16 h 00

**Délais de validité des offres** : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

**Langue dans laquelle les offres doivent être rédigées** :

Français

**Critères de jugement des offres** : Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- 1) valeur technique de l'offre : 60 %
- 2) délais d'exécution : 10 %
- 3) prix : 30 %

**Date d'envoi de l'avis à la publication** : 30 avril 2018

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Nice, Service du Greffe,  
33 bd Franck Pilate, 06000 Nice.